Commune de Founex

Déchets pris en charge par la déchetterie

Ci-dessous se trouvent une liste non exhaustive des matériaux pris en charge par la déchetterie pour être recyclés ou valorisés :

Verre vide
Tout type de verre peut être récupéré. Pour ce faire, les containers sont séparés en fonction de la couleur du verre. Les colorations spéciales (par exemple verre bleu décoratif) sont à déposer dans le verre transparent.

PET (Polytéréphtalate d'éthylène)
Le PET est un plastique particulier pouvant être récupéré et transformé en textile. Les bouteilles en plastique sont généralement faites en PET et le sigle ci-contre y figure.

Papier et carton
Papiers et cartons sont admis à condition de ne pas être souillés, c'est-à-dire tachés par des restes de nourriture (par ex. : carton à pizzas) ou d'autres substances salissantes. Les mouchoirs usagés ne sont également pas acceptés.

Piles et batteries
Les piles et batteries contiennent des métaux lourds et nocifs. Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle. En attendant de les déposer à la déchetterie, nous vous recommandons de stocker vos piles dans une petite boîte, alignées et sans que les pôles se touchent, pour éviter qu'elles ne coulent.

Alu et fer blanc
En plus des boîtes de conserve et canettes, vous pouvez faire recycler des barquettes, des feuilles d'alu, ou des tubes alimentaires vides. N'hésitez pas à écraser ces déchets pour gagner de la place.

Textiles usagés
Différents textiles sont repris, tels que vêtements, chaussures, ceintures, sacs, coussins ou chiffons, à condition d'être dans un état convenable. Les matelas, tapis, matériaux d'isolation, chaussures de ski et patins ne seront pas admis, de même que les textiles souillés.

Huiles usagées
Les restes d'huiles de cuisson ou de friture sont collectés. Evitez à tout prix de jeter vos huiles dans les canalisations. Si vous n'avez pas d'autre choix, vous pouvez les jeter dans vos ordures ménagères en les enfermant dans un récipient étanche.

Déchets de jardin
La benne à déchets de jardin sert principalement aux branches et au gazon. Il est toutefois possible d'y mettre aussi les épluchures de fruits et de légumes.

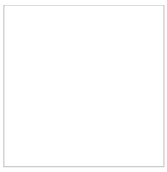
Guide des déchets pouvant être admis dans la benne des déchets verts (compostables)

Objets encombrants
Les objets de grande taille ne pouvant être déposés dans les autres conteneurs peuvent être placés dans la benne à encombrants.
Voir aussi : ramassage hippomobile

Ferraille
Sont considérés en tant que ferraille tous les métaux ferreux, qui sont généralement magnétiques. Convient pour des déchets tels que les tôles, des fils de fer, des armatures, etc.

Inertes
Sont considérés comme inertes tous les déchets qui n'ont aucune réaction naturelle et/ou chimique, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent fondre, brûler ou se décomposer d'une quelconque manière.

Déchets électriques et électroniques
Tous les vieux appareils électriques ou électroniques, machines ou leurs pièces détachées sont repris pour être démantelés et valorisés.



Plastiques divers
Une benne à plastiques divers a été installée dès l'introduction de la taxe au sac, en tant que mesure d'allégement. Toutes sortes de plastiques peuvent y être déposées, à l'exception du PET.

Capsules Nespresso
Une benne est dédiée spécifiquement à la récupération de vos capsules usagées du système Nespresso. Merci de déposer vos capsules à cet emplacement et non dans la benne à aluminium et fer blanc.

Administration Communale
Rte de Châtaigneriaz 2
Case postale 48
1297 Founex

Tél.:	+41 (0)22 960 88 88
Fax:	+41 (0)22 960 88 89
Site:	www.founex.ch
Email:	greffe(at)founex.ch

© 2024 Commune de Founex.